



COMMISSION DELEGATIONS

Mardi 4 Avril 2023 à 18H

Procès-Verbal N°600

Président : CICERON Fabien
Présents : CICERON Fabien, DUTCKOWSKI Yohan, HESNI Mohamed,
Excusés :
Absents :

.....

PRESIDENT : CICERON FABIEN Portable : 06 33 54 57 25

DESIGNATEUR DELEGUES : DUTCKOWSKI Yohan Portable : 06 07 56 46 55

Permanence Commission : 04.76.26.87.75 : tous les mardis de 18h à 20h00

Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :

E-mail : delegations@isere.fff.fr

DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec entête du Club**. Aucune autre demande ne sera prise en compte.

Pour le championnat : la demande doit être faite **1 mois** avant la date de la rencontre.

Pour les coupes : la demande dans les **5 Jours** qui suivent le tirage des rencontres.

Mesdames, Messieurs les Correspondants de Clubs :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer : L'heure et le lieu de la rencontre. Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District **DOCUMENTS**, Trombinoscope des Délégués saison 2022-2023.

NOUVEAUTE : L'OBSERVATEUR ANONYME

Le district de l'Isère et la commission de délégation ont décidé de mettre en application **L'article 51 des règlements généraux** qui prévoit la possibilité de faire superviser des matchs par un observateur anonyme.

Cet observateur (membre du comité de direction, membre de commission, délégué officiel, membres recrutés par la commission de délégation, etc...) sera désigné sur un match en simple spectateur.

Son rôle sera d'observer l'organisation, le match, la fin de celui-ci et de faire un rapport à la commission de délégation.

Il n'interviendra en aucun cas s'il y avait des problèmes en tout genre (petit et grand). Une fois son rapport transmis, la commission de délégation le fera suivre aux commissions concernées si besoin

Courriers reçus :

- St Paul de Varces : lu et noté
- St Quentin Fallavier : lu et noté

Information aux délégués :

Pensez à bien saisir vos indisponibilités sur votre compte myfff.

Vos rapports doivent être saisis **au plus tard 24h** après votre match.

Désignations :

MODIFICATION DU WEEK END DU 1 ET 2 AVRIL 2023

<u>Catégorie</u>	<u>Club recevant</u>	<u>Club visiteur</u>	<u>Délégué désigné</u>	<u>Répartition des frais</u>
SENIORS D3 POULE A	BEAUCROISSANT	PONT DE CLAIX	BOULORD JM	FRAIS AUX DEUX CLUBS

WEEK END DU 8 ET 9 AVRIL 2023

<u>Catégorie</u>	<u>Club recevant</u>	<u>Club visiteur</u>	<u>Délégué désigné</u>	<u>Répartition des frais</u>
COUPE U15 P.DUBOIS	TOUR ST CLAIR	COTE ST ANDRE	MORE CLAUDE	FRAIS AUX DEUX CLUBS
COUPE U17 CREDIT AGRICOLE	CREYS MORESTEL	MOS3R	VELOSO JOSE	FRAIS AUX DEUX CLUBS
COUPE U20 NOEL PILOT	GP BALMES LAUZES	GP VEZERONCE	BOULORD JM	FRAIS AUX DEUX CLUBS
SENIORS COUPE F MARCHIOL	TURCS VERPILLERE	LA MURETTE 2	AHMED HEZAM ZINE	FRAIS AU CLUB DE MURETTE 2
COUPE SENIORS G.BALTHAZARD	CHIRENS 2	USVO 2	EL RAFFARI REDA	FRAIS AUX DEUX CLUBS